

N° 11 – décembre 1972 – Tome II

LE PAYS CHAUVINOIS
BULLETIN
DE LA
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. : 44.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville haute)

Président : M. Pierre SAILHAN - Boulevard des Châteaux - Téléph. 44.31.41

Vices-Présidents : M. Luan BHADRAVADI

M. Sam CAMUS

M. Jacques TOULAT

Conservateur du Musée : Madame Suzanne COUDERC - 7, rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

Secrétaire adjoint : M. Hubert ROSIER - rue de la Fontaine

Trésorier : M. Paul ABRIOUX - rue de Lussac

Trésorier adjoint : M. Ferdinand PASSONI - 32, rues de Saint-Savin

Banque : Crédit Agricole. N° 1714

C. C. P. : Limoges 1793-63 K

Bibliothécaire : M. Max AUBRUN

Archiviste : M. Jean TOULAT

SOMMAIRE

Le préinventaire des richesses artistiques du canton de Chauvigny - II -

Par l'équipe de préinventaire p. 3

Poèmes poitevins

Par Max AUBRUN p. 7

À propos de la première bataille de Poitiers, en 507

Par Pierre SAILHAN p. 9

La préhistoire à Salles-en-Toulon

Par Michel CLÉMENT p. 14

Une mise au point concernant le château de Vaucour

Par Pierre SAILHAN p. 16

La campagne de fouilles 1971-1972 p. 17

Par Sam CAMUS

Chronique du musée (suite)

Par Micheline ROSIER p. 18

Rapport d'activité 1971-1972

Par Micheline ROSIER p. 20

Excursion du 24 Septembre 1972

Par Micheline ROSIER p. 24

**Le préinventaire
des
RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON
DE CHAUVIGNY**

II

Dans le n° 10 du tome I du **Pays Chauvinois** (décembre 1971), nous avons présenté l'inventaire général des richesses artistiques de la France, expliqué ses buts et ses moyens. Nous n'y reviendrons pas.

Nous rappelons seulement que ce travail de très longue haleine est préparé par un recensement aussi étendu mais moins approfondi qui prend le nom de pré inventaire.

La Société de recherches archéologiques du Pays Chauvinois a été chargée du préinventaire des communes du canton de Chauvigny.

Nous avons déjà publié les communes de Sainte-Radégonde et Lauthiers (n° 10). Nous continuons aujourd'hui cette publication.

PRÉ-INVENTAIRE DE LA COMMUNE DE LEIGNES-SUR-FONTAINE

Le nom de Leignes est cité en 1093 : « Ecllésia de Sancti Yiarri de Lemnia » dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin - Lemna en 1123, Leigne en, 1309 (Grand Gauthier).

Avant 1790, la paroisse faisait partie de l'archiprêtré de la châellenie et de la sénéchaussée de Montmorillon et de l'élection de Poitiers. Le prieuré et la cure de Saint-Hilaire de Leignes dépendaient de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (Rédet : **Dictionnaire topographique du Département de la Vienne**, article Leignes.)

1. ÉGLISE SAINT-HILAIRE (au bourg)

Construction rectangulaire, à chevet plat.

Il n'y a pas de véritable transept, mais le chœur est plus étroit que la nef.

Clocher sur la croisée, coiffé d'une flèche trapue couverte en ardoise.

La nef est voûtée en bois.

Chapiteaux sculptés aux colonnes engagées de la croisée.

L'ensemble de cette construction paraît remonter au XII^e siècle, avoir été remaniée au XVII^e siècle ; elle a été récemment restaurée.

De très nombreuses inscriptions en latin et en français ont été gravées de 1613 à 1616, en divers endroits, notamment sur les colonnes de la croisée et à l'entrée, par le curé Siret, dans un but apologétique (contre-réforme).

À l'intérieur, bénitier sculpté en pierre.

Sur la place publique, devant la porte : pierre tombale avec croix gravée.

Les inscriptions de l'église, classé monument historique, ont été étudiées par M. Salvini, ancien archiviste départemental.

2. CHATEAU DE JARIGE

Ancien fief relevant de la baronnie de Montmorillon et cité au XVI^e siècle comme une maison forte.

La construction actuelle est de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle, remaniée au XX^e siècle.

Le bâtiment rectangulaire, d'environ 19 m de façade et 13 m de largeur, comprend : un rez-de-chaussée surélevé, un premier étage et un étage mansardé ; ouverture à quatre pentes en ardoise.

Les lucarnes du 2^e étage sont analogues à celles des maisons du XVIII^e siècle de Saint-Savin et de Paizay-le-Sec.

Dans la cuisine, beau potager poitevin (foyers à charbon de bois) en pierre de taille, dont le plan présente une double courbure.

De part et d'autre du bâtiment, mais à l'extérieur de celui-ci, existent de curieuses caves voûtées.

- du côté Nord : voûtes en plein cintre en pierres plates debout ; ces caves paraissent anciennes sans que la date puisse être précisée.

- du côté Sud : voûtes en pierre, à bain de mortier ; en arc de cercle très surbaissé, datée de l'entrée de 1886.

Au nord du château : petit pigeonier carré à couverture en tuiles plates à quatre pans.

Au sud-ouest : important bâtiment de commun, rectangulaire, à couverture quatre pentes, en tuile plates.

Dans la cuisine du château : belle plaque de cheminée en fonte, large de 0,80 m et haute de 0,50 à 0,70 m avec un écu ovale à la barre, sommé d'une couronne de marquis, avec deux lions comme support.

Cette plaque proviendrait, selon le propriétaire, du château de Morthemmer.

Dans la cour du château, près de l'entrée : deux chapiteaux en pierre qui paraissent remonter au XII^e siècle, l'un à corbeille sculptée sur quatre faces (sujets difficiles à déchiffrer), l'autre à corbeille unie, mais ayant quatre petits pendentifs aux angles.

3. FERME DE GRAND-DIZAC (citée en en 1454 et dépendant du fief de Jarige)

Le bâtiment d'habitation présente à l'intérieur, du côté nord, des vestiges d'ouvertures anciennes.

Dans la cuisine, une cheminée ancienne a conservé ses montants et ses corbeaux, mais le manteau en pierre, s'il en a existé un, a été remplacé par une poutre en bois.

4. ANCIEN CHATEAU DE TUSSAC

Ancien fief mentionné depuis 1291.

Des constructions anciennes, d'âge indéterminé, ne subsistent que des vestiges très remaniés :

Le logis, rectangulaire, comprend : rez-de-chaussée, étage, combles ; toiture à quatre pentes en tuiles plates.

Le bâtiment a été très remanié, notamment il y a quelques années. Il ne paraît subsister d'ancien que : une porte en bois à gros clous à tête plate, un bel escalier à vis en bois construit dans une cage carrée.

Le pigeonier, dans une tour ronde couverte en poivrière, conserve les nichoirs en terre cuite.

La grange, dite « grange aux dîmes », est un bâtiment rectangulaire à toiture à quatre pentes couverte en tuiles plates, à belle charpente.

5. MOULIN DE ROCHE

Sur la Gartempe, situé à la limite des communes de Pindray et d'Antigny, mais relié au territoire de Leignes par un étroit couloir pratiqué entre ces deux communes voisines.

Les bâtiments ont conservé du caractère et composent avec leurs environs un très beau site, classé depuis 1944.

Il subsiste actuellement: le manoir et un bâtiment à usage de moulin.

Le manoir, rectangulaire, à toiture à deux pentes en tuiles plates, comporte un rez-de-chaussée, un étage et un grenier.

Une belle tourelle ronde, couverte en poivrière, abrite l'escalier à vis, en pierre, et, au-dessus du niveau du grenier, un colombier contenant des nichoirs en pierre et une échelle tournante. La porte d'entrée est surmontée d'un écusson indéchiffrable. La tourelle est fortement inclinée vers l'Est.

Au rez-de-chaussée : grande cheminée à jambages moulurés et corbeaux supportant le manteau en pierres assemblées autour d'une pièce de bois.

À l'étage : grande cheminée dont le devant du manteau est constitué par un unique claveau de pierre de très grande largeur.

Le moulin comporte un bâtiment en pierre : à toiture à quatre pentes de tuiles plates.

Il y avait primitivement deux roues, une de chaque côté.

La roue ouest subsiste seule : c'est une roue en dessous genre Sagebien, refaite en 1880 avec arbre en acier.

Il existait autrefois deux moulins : un à farine et un actionnant une forge à fer dont subsiste la base du four.

6. ANCIEN, MOULIN DE SERVON

Le moulin de « Servont » est mentionné dans un texte de 1414 (Redet).

Le bâtiment actuel, qui pourrait dater du XVIII^e siècle, est rectangulaire, d'environ 8 m x 4 m, à deux niveaux.

La toiture, à quatre pentes est couverte en tuiles plates. Le moulin est contigu à une chaussée (barrage) en terre, portant un chemin, qui retenait les eaux du ruisseau, le Servon et formait une chute de 1,50 m environ.

La retenue est presque comblée par envasement.

La roue du moulin, disparue, était extérieure.

7. DEMEURE DE LA CLIONNERIE

La Clionnerie est mentionnée sous le nom de « Village des Clyons » dans un texte de 1573 du cartulaire de la Maison-Dieu, cité par Rédet. Le bois de la Clionnerie était appelé autrefois « Boys de Haulte Feuille» (1533 – Maison-Dieu).

La construction actuelle paraît dater du XVIII^e siècle. Elle a été restaurée ces dernières années.

C'est un bâtiment rectangulaire de 21 m sur 6,50 m comportant un rez-de-chaussée et des combles avec chambres mansardées.

La toiture à quatre pentes est couverte en tuiles plates ; quatre lucarnes à piédroits galbés, d'un modèle courant dans la région de Saint-Savin donne à ce logis un cachet élégant.

8. ANCIEN MANOIR DE DULFORT

Dulfort, mentionné sous le nom de Durfort dans un texte de 1403 (Grand-Gauthier, cité par Rédet), était un fief jouissant du droit de haute justice, et relevant de la baronnie de Montmorillon.

L'ancien manoir, assez défiguré, subsiste à côté de la maison d'habitation d'une exploitation rurale. C'est un bâtiment rectangulaire de 8,70 m x 9,80 m comportant, actuellement : un rez-de-chaussée et un étage auquel on accède par un escalier extérieur.

Le haut du bâtiment : murs, pignons, charpente et toiture ont été reconstruits à une époque récente.

Le rez-de-chaussée a des murs de 0,85 m à 1 m d'épaisseur ; les murs Sud, et Est sont aveugles ; la porte, large de 1,10 m, est au Nord. Le mur Ouest, qui regarde la vallée, est percé de deux archères de 0,60 m de hauteur et 7 cm de largeur, très ébrasées ; d'une troisième de 0,40 m de hauteur, large de 8 cm et d'une petite ouverture de 0,23 m de large et 0,30 m de haut.

C'est incontestablement un étage de défense.

L'étage possède, à l'ouest, une fenêtre avec banquette.

À l'est, une porte à piédroits et linteau chanfreinés et une fenêtre à montants et linteau moulurés.

À l'intérieur, deux jambages de cheminée dans le style du XIV^e ou du XV^e siècle ; le manteau et la hotte ont disparu dans la reconstruction du pignon.

À 150 m environ au nord-ouest, dans la vallée, se trouve une plate-forme en terre, circulaire, d'environ 40 m de diamètre, entourée d'un fossé profond.

En amont du manoir, la vallée était barrée par une chaussée, aujourd'hui coupée, qui formait un étang.

Un four à pain, attenant au manoir, a été détruit récemment.

9. CHATEAU DE VAUCOUR

Ancien fief, relevant de la châtellenie de Touffou.

Une famille « Blanchet de Vaucorps » est mentionnée en 1403 dans un texte du Grand-Gauthier cité par Rédet.

Le château est une construction isolée au milieu d'un terre-plein entouré de constructions agricoles.

C'est une tour carrée, cantonnée de quatre tourelles à bec ; l'ensemble présentant un tracé polygonal conçu de manière que les embrasures doubles des petits côtés des tourelles flanquent parfaitement les grands côtés du bec des tourelles voisines. Les becs des quatre tourelles déterminent un carré de 11,50 m de côté.

La toiture à quatre pans est couverte en tuiles plates.

Huit bretèches simples sont placées aux angles de raccordement des tourelles à la tour.

La tour a trois niveaux :

- **Un rez-de-chaussée** voûté, sans communication avec les étages (ni avec le rez-de-chaussée des quatre tourelles) ;

- **Un premier étage**, dont la porte est située 3,50 m au-dessus du sol, comprend une grande pièce avec cheminée et trois réduits dans les tourelles ; la tourelle sud-ouest contenant elle, un escalier tournant en bois ;

- **Un deuxième étage**, sous les combles, dessert les bretèches.

La construction, très sévère extérieurement, n'a aucun décor intérieur.

Elle doit dater du XVI^e siècle et avoir été remaniée plus tard.

Vaucour a fait l'objet d'une étude détaillée, avec plans et photographies dans le n° 10 du **Pays Chauvinois**, sous la signature de P. Sailhan.

L'Équipe de pré inventaire.

POÈMES POITEVINS

PAR MAX AUBRUN

HIER

*Ils savaient ce que vaut
Une poignée de blé
Devant le saboureau¹
Les enfants attablés.
Ils rêvaient en silence
À l'été, et chacun
Pensait aux folles danses
Du « pas de Saint-Martin ».*

*Un rossignol perdu
Lance au monde sa trille,
Et les noix suspendues
Font danser les cendrilles².*

*Faire l'huile nouvelle
Récolter les cerneaux
Voyaient toutes les belles
Se frotter aux jeunots.
Quand on avait fini
Le violoneux jouait
Et bien tard dans la nuit
Heureux on s'en allait.*

REFRAIN

*Le premier qui avait
Dans son jardin précoce
Des petits pois savait
En donner quelques cosses.
Le voisin en retour
Pour payer son ami
Lui passait, un beau jour,
Des noix ou un chabis³.*

REFRAIN

*On ne voyageait pas
On rêvait c'était mieux
Après un bon repas
Le soir au coin du feu.
Pas question de vacances
Mais à chaque occasion
On écoutait la France
Par les vieux compagnons.*

REFRAIN

¹ Un même morceau de viande de boucherie que cinq ou six familles se passaient de l'une à l'autre pour faire le bouillon.

² Mésange à tête noire, qu'on capturait par des lacets (la cendrillère) disposés autour d'une noix entrouverte servant d'appât.

³ Fromage de chèvre du Poitou.

YA DU YÂ DANS LES GASSOTTES⁴

*Il fait clair de matin
Cendrilles virevoltent
Il faudrait des patins
Car ya du yâ dans les gassottes.*

*L'homme à la grange va
Pour mettre dans ses bottes
Un bouquet de ray-grass
Car ya du yâ dans les gassottes.*

*Le taureau étonné
À juré: «Saperlotte »
En se butant le nez
Car ya du yâ dans les gassottes.*

*Et la femme est sortie
Sur le pas de la porte
Disant: «Chienne de vie »
Car ya du yâ dans les gassottes.*

*Seul s'en va un gamin
Qui rit content, et trotte
Étoilant son chemin
Car ya du yâ dans les gassottes.*

⁴ En patois poitevin: « Il y a de la glace dans les trous du chemin ».

À PROPOS DE LA PREMIÈRE BATAILLE DE POITIERS EN 507

Le n° 11 (juillet 1972) des amis du Pays Civraisien, bulletin de l'association de recherches historiques et archéologiques de la région de Civray, contient le résumé d'une causerie de M. Compain intitulée : « 507 – Clovis bat les Wisigoths ».

Après avoir énuméré les sources et donné un large extrait de la principale d'entre elles, le récit de Grégoire de Tours¹, l'auteur passe en revue les endroits qui revendiquent le site de cette première bataille de Poitiers ; pour chacun d'eux, il résume fort clairement les arguments pour et contre ;

Il étudie ainsi les chances de Vouillé, de Voulon, de Moussais et Saint-Cyr, de Clan, mais il ne fait aucune allusion à Chauvigny.

Or, dans son livre Chauvigny, les chauvinois, paru en 1933, Pol Jouteau consacre à la bataille de 507, qu'il appelle d'ailleurs la bataille de Chauvigny, un très large développement.

Certes, cet auteur, à son habitude, ne donne aucune justification du récit qu'il publie et ne précise pas ses sources. Il y a lieu de présumer que, comme dans le reste de son ouvrage, il combine les récits de la très récusable Chronique de Chauvigny avec certaines recherches personnelles et surtout les fruits d'une grande imagination.

Nous ne pouvons donc pas admettre sans autres preuves les nombreux détails contenus dans son texte dont il nous a quand même paru intéressant de transcrire ci-après de larges extraits.

« La bataille de 507 qui mit aux prises deux grandes forces religieuses en Occident entre Francs et Wisigoths, entre Clovis 1^{er} et Alaric II, a eu lieu sur les bords de la Vienne, dans la vallée de Goths, à Chauvigny. »

Voici comment la grande bataille a pu se dérouler

... Je ne rechercherai pas ... quel fut le point de départ de Clovis avec son armée : Paris, Chartre ou Orléans ; ni s'il a passé par Tours ou par Loches pour arriver à toucher l'armée d'Alaric. Je n'occuperai les lecteurs que de son arrivée sur les bords de la Vienne à Senones (Cenon), puisque les historiens sont d'accord pour cet endroit.

À Cenon, la voie romaine traversait le Vienne au gué en se dirigeant sur Poitiers. Clovis ne put franchir la rivière, car elle se trouva accidentellement grossie par les pluies.

Voulant aller vite et apprenant sans aucun doute par ses espions chrétiens qu'Alaric était prévenu de l'envahissement de son royaume par les Francs, et sentant le Roi des Goths lui échapper par un départ précipité de Poitiers pour venir s'établir et se fortifier dans le camp de Bonneuil², Clovis, empruntant le vieux chemin gaulois de la rive droite de la vallée de la Vienne, se dirigea vers le sud par Bonneuil-Matours, Chauvigny, Cubord afin de lui barrer la route de l'Auvergne.

Clovis dut apercevoir des coteaux de Montauban³ le campement des troupes wisigothes installées sur la rive gauche, dans le camp de Bonneuil, mais la Vienne était toujours débordée, ses émissaires, pour plus de sûreté, lui conseillèrent de marcher jusqu'aux vieux camps romains de la Duguerie de Canoin⁴, de s'y arrêter jusqu'à la crue et, de là, de surveiller la vallée.

¹ Grégoire de Tours, né en 538, donc seulement trente ans après la bataille qui nous occupe, a écrit « Une histoire des Francs ».

² Bonneuil en face de Saint-Martin-la-Rivière, sur la rive gauche de la Vienne ; un camp romain y a existé.

³ Près de la Roche David, commune de Chauvigny.

⁴ Le camp de Cornouin était situé sur les coteaux dominant la rive droite de la Vienne, entre Lussac et Civaux, non loin de la Font-Christien.

Clovis décida de séjourner à Canoin tant que la Vienne ne serait pas baissée. La marque de son séjour, disent les gens du pays, est connue par la fontaine du camp à laquelle on a donné le nom de Font Chrétien, que le cheval du Roi fit jaillir des « rochers de Clovis », et son siège de pierre : « le siège du Roi ».

De son côté, Alaric, prévenu également et ne pouvant, pour la même cause, franchir la Vienne au gué de Cubord, dut attendre le secours de Arvernes par la petite voie romaine qui va du plateau central à Poitiers par la Chapelle Viviers. Il dut donc se fortifier dans son camp permanent de la cote 123.

Alaric, connaissant les éléments autochtones de la vallée, était plutôt bien reçu ; il pouvait y séjourner... D'un autre côté, l'ancienne bourgade romaine de Toulon, petite villégiature de riches Wisigoths poitevins, lui était un endroit favorable et de connaissance. On le prétend né là (?).

Ne recherchons pas si Alaric, n'ayant que très peu de soldats à sa suite et prévenu de la Grande armée de Clovis, ait voulu fuir chez ses partisans sans livrer bataille et tenté de prendre le chemin de l'Auvergne, courir au-devant des renforts des Ostrogoths ; mais continuons en nous servant de l'histoire du pays⁵ qui veut que Clovis vit de grand matin, près de son camp, une biche traverser la Vienne en face de Loubressac ; l'endroit fut appelé depuis le « gué de la biche ».

La rivière ayant baissé et le Roi devinant le passage, il y traversa la Vienne avec toute son armée... Il y tourna ensuite sur sa droite en remontant vers Civaux le chemin gaulois de la vallée qui mène à Bonneuil.

Nous ne parlerons pas des signaux de feu qui purent être faits de Saint-Hilaire de Salles⁶, car c'est probablement à cette histoire que Grégoire de Tours fait rattacher par erreur la légende de la boule de feu miraculeuse de Saint-Hilaire de Poitiers.

Des émissaires furent donc envoyés chercher Alaric pour repousser les envahisseurs. Celui-ci se rend à Civaux. Des pourparlers ne purent avoir lieu. Clovis, pressé d'en finir, lui présenta la bataille par le vieux dicton : « Ci vaut tant qu'ailleurs ! »⁷.

Aussitôt la lutte s'engage, mais les soldats d'Alaric, peu nombreux et surpris, tournent bride devant l'audace du Roi et les forces franques.

Le Roi des Wisigoths à peine a-t-il rejoint Bonneuil que les soldats du camp, pris à l'improviste par les Francs, s'enfuirent au nord-ouest de la vallée, les uns vers Pouillé (et non Vouillé) et le plus grand nombre jusqu'à la grande voie romaine de Chauvigny, au lieudit : les Chirets, laissant dans cette fuite désordonnée de nombreux morts ou blessés.

C'est alors que, traversant la Vienne en deux endroits, au gué de la chaussée romaine des Chirets et au gué des Goths, près du pont de chemin de fer actuel (sud de Chauvigny), en direction du Berry et de l'Auvergne, les Wisigoths ne purent résister à l'avalanche des Francs.

Ils furent anéantis dans la nécropole chauvinoise et acculés au fond de la vallée des Goths jusqu'au pied de l'ancienne enceinte cyclopéenne⁸, où un massacre général eut lieu.

La « vallée des saules », dit la chronique de Martial Hubert⁹, est appelée vallée des Goths, du nom des vaincus.

⁵ Certainement la chronique de Chauvigny, mais le fait est également rapporté par Grégoire de Tours.

⁶ L'église de Salles est placée sous le vocable de Saint-Martin. En revanche, celle de Toulon, annexe de la précédente, était placée sous celui de Saint-Hilaire, C'est probablement à cette dernière que Pol Jouteau fait allusion.

⁷ Malheureusement pour le narrateur, ce mauvais jeu de mots ne devait être possible dans aucune des langues parlées à cette époque.

⁸ Cette prétendue enceinte cyclopéenne qui couronne l'escarpement rive droite de la vallée du Servon, au lieu dit Chantégretieux n'a sans doute jamais existé. Il s'agit de l'affleurement de bancs calcaires, que la fissuration naturelle a divisé en blocs réguliers ; leurs donnant l'apparence d'une muraille à très gros appareil.

Alaric y fut tué par Clovis : la bataille terminée, la vallée est jonchée de cadavres ; « les cadavres étaient si nombreux dans la plaine , dit Fortunat, que leur masse simulait des collines. »

Le petit nombre de survivants wisigoths réussit à s'enfuir par le chemin des Romains vers Villa Vivarus (La Chapelle-Viviers) avec Amalaric, le jeune fils d'Alaric. Une poursuite des Francs avec Théodoric, le fils de Clovis, réduisit encore leur nombre près de Vaux, au champ des Auvergnats, au lieu dit la Courance.

Les vieux habitants de Chauvigny montrent encore l'endroit où le Roi des Wisigoths fut tué. C'est à l'intersection d ruisseau le Boglodio¹⁰, du chemin des Eglises du petit pont qui traverse la route de Chauvigny à Lussac et de la ligne du tramway Chauvigny-Bouresse.

Un calvaire, appelé la Croix de la Vichoune, occupe aujourd'hui l'emplacement où, autrefois, s'élevait une chapelle disparue sous l'invasion des Normands.

On dit encore que la vigne de la Bouclière est le lieu où Clovis, après avoir tué Alaric et poursuivi par deux wisigoths armés de haches, ne dut son salut qu'à la protection de son bouclier, de là le mot bouclière.

En 1885, de nombreux fers de lance, bronzes et armes diverses ont été trouvés dans un champ à proximité et appartenant à M. Bernier ; malheureusement, des fouilles ne furent pas poursuivies.

Les vieilles chroniques portent qu'aux temps les plus reculés l'endroit de la bataille était occupé par une partie de Chauvigny¹¹ et qu'on appela « les Églises » en reconnaissance, dit-on, au Dieu de Clotilde qui y fit gagner la victoire.

De même, Alaric aurait été enterré dans une île de la Vienne. La légende du pays veut qu'il soit enterré dans le lit de la rivière, comme le fit son aïeul Alaric I^{er}, enterré en Italie dans le fleuve Busento en 410.

Les vieux de la vallée rappellent que l'endroit désigné dans la Vienne serait l'île d'Arice, (abréviation d'Alaric), située près de l'entrée de la vallée des Goths.

Cette île, aujourd'hui disparue par une dérivation du cours de la rivière, est rattachée à la rive droite sous le nom, plus connue, d'île Abeuion, presque l'embouchure du Boglodio. La grande île située en face, près du viaduc, est de formation plus récente.

Tout cela donne à penser que, malgré tout, les légendes des ancêtres, en arrivant jusqu'à nous, finissent parfois par s'accorder avec les réalités historiques¹².

Quelle valeur peut-on attribuer à ce long récit ?

Celui d'une tradition.

En effet, d'une part, l'auteur affirme avoir recueilli des récits et légendes de la bouche d' « anciens » du pays ; d'autre part, il utilise la Chronique de Chauvigny, qui, si elle reste de source historique plus que suspecte, constitue une sorte de « légende dorée » du Pays Chauvinois, c'est-à-dire, en définition, une tradition populaire.

Or, les traditions et les légendes reposent presque toujours sur un fait historique, qu'elles ont souvent amplifié ou embelli, donc déformées, mais dont elles attestent de l'existence.

Qu'une bataille entre Francs et Wisigoths ait lieu en Pays Chauvinois peut donc être considéré comme une tradition locale. Les juristes diraient que ce n'est pas une preuve de la réalité, mais une présomption.

Or, il existe également d'autres pièces à verser au dossier ; une donnée géographique et deux toponymiques.

Avant de les examiner, nous citerons tout d'abord Grégoire de Tours (chapitre 36) :

⁹ Chronique de Chauvigny.

¹⁰ La Vichoune, partie terminale du ruisseau le Servon, qui né à Leignes, se jette dans la Vienne en amont du pont de chemin de fer de Chauvigny après avoir emprunté la vallée de Goths.

¹¹ En fait il s'agit du site primitif de Chauvigny, celui de l'agglomération gallo-romaine que traversait la voie de Poitiers à Bourges.

¹² Pol Jouteau : Chauvigny, les chauvinois pp 57 à 62 .

« Pendant ce temps, le roi Clovis rencontra Alaric, roi de Goths, dans la plaine de Voclade, à dix milles de la ville de Poitiers, et tandis que les uns attaquent de loin, les autres se rapprochent pour résister. Mais comme selon leur coutume, les Goths avaient tourné le dos, ledit roi Clovis obtint la victoire avec l'aide de Dieu ... Or, comme le roi, dans la débâcle des Goths, avait tué le roi Alaric, deux hommes, survenant à l'improviste en sens opposé, lui frappent de leur lance les deux coté ; mais, grâce à son bouclier ainsi qu'à son cheval rapide, il échappe à la mort. Un très grand nombre d'Arvernes qui étaient venus avec Apollinaire et qui étaient les premiers des sénateurs tombèrent alors. Quant à Amalaric le fils d'Alaric, il s'enfuit de cette bataille pour aller en Espagne et gouverna sagement le royaume de son père. »

Dans ce texte se trouvent deux éléments de localisation :

- La distance de Poitiers au lieu du combat : 10 milles ;
- Le nom du lieu : Voclade.

Commençons par la distance :

S'il s'agit de milles romains (1,480 m), 10 milles correspondraient à 15 km, distance favorable à Vouillé, défavorable à Chauvigny.

Mais dans les textes anciens et pour les régions situées au nord de la ligne Lyon-Toulouse, les distances sont toujours comptées en lieues gauloises, valant 2,222 m.

Dans ce cas, 10 milles, soit, 10 lieues correspondraient à plus de 22 Km ; soit sensiblement la distance de Poitiers à Chauvigny. Voilà un élément positif incontestable.

Quant au « Campus VOCLADENSIS » du texte latin de Grégoire de Tours, il en est à rapprocher de la Bouclière, nom que porte la portion de la vallée de la Vienne sise entre le cours de la Vichoune et celui de la Vienne, au nord de la voie romaine.

Bien que la filiation ne soit pas évidente, il ne paraît pas impossible de faire dériver BOUL(ière) de VOCL(ade). En effet, les consonnes, B et V sont interchangeable, de même que les voyelles O et OU.

En outre, les finales ata, ada, conservées en langue d'oc, ont donné ée en langage d'oïl.

VOCLADA devient ainsi BOUCLÉE, d'où peut provenir Bouclière.

Quant à l'appellation de vallée des Goths portée par la vallée de la Vichoune, précisément à côté de la Bouclière, elle est suffisamment nette pour se passer de commentaire.

Notons un autre toponyme, la cache aux Goths, près de la Baudière, dans la commune de Valdivienne (anciennement Salles-en-Toulon).

Que faut-il penser de l'affirmation de cet auteur que de nombreuses armes antiques auraient été trouvées en 1885 près de la Bouclière ? Nous n'en savons rien. Peut-être aurons-nous le loisir d'effectuer un jour des recherches sur le terrain, ainsi qu'à l'emplacement de « l'île d'Arice » que nous avouons ne pas connaître.

Un dernier élément mérite examen : la présence en ces lieux d'une très vaste nécropole, dont la majorité des sépultures remonte à l'époque mérovingienne, mais dont beaucoup sont sans doute antérieures et présentent, un caractère plus fruste.

Faut-il en, tirer argument en faveur de la localisation de la bataille en cet endroit ? Nous ne le pensons pas.

En effet, il est bien peu vraisemblable que les survivants d'une grande bataille où les morts, nous dit-on, furent très nombreux aient eu le temps, les moyens, et même le désir de les enterrer dans des sarcophages de pierre. Il aurait fallu, tout d'abord, disposer d'un stock impressionnant de ces sarcophages, ce qui est parfaitement impossible.

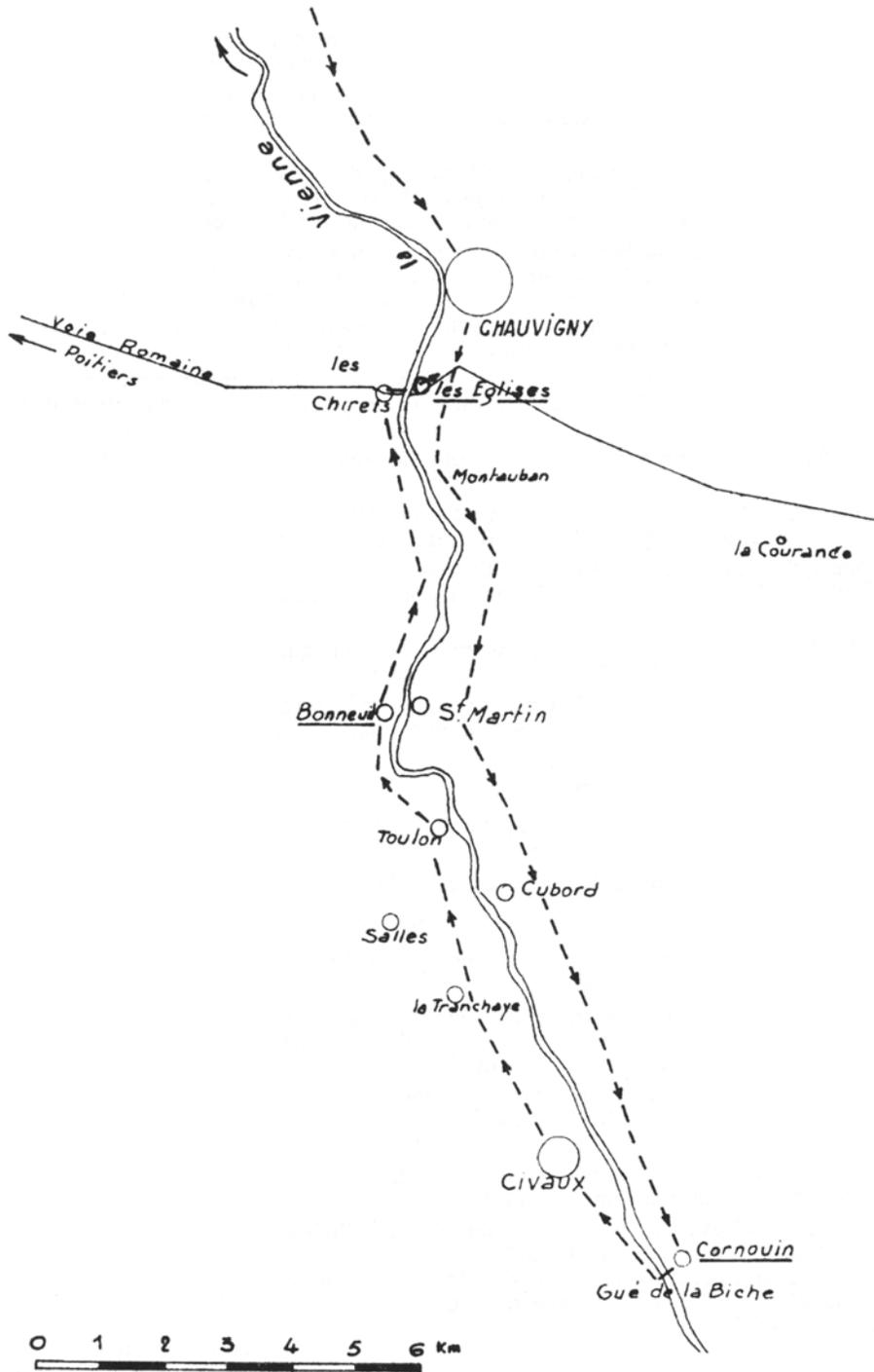
Tout au plus certains chefs en renom ont-ils pu bénéficier de cet honneur posthume.

Pour conclure, nous nous garderons bien d'être aussi affirmatif que Pol Jouteau : « La bataille de 507 a eu lieu sur les bords de la Vienne, dans la vallée des Goths, à Chauvigny ». Mais si celui-ci, seul, ne peut nous convaincre, reconnaissons que sa thèse est ingénieuse et que certaines données (distances, toponymie), qu'il avait négligées, paraissent l'appuyer.

Ne valait-il pas la peine de poser, à nouveau, la candidature de Chauvigny ?

P. SAILHAN (janvier 1973)

ITINÉRAIRE DE CLOVIS



LA PRÉHISTOIRE A SALLE-EN-TOULON

Nous savions, comme tout le monde, que des hommes préhistoriques avaient existé, mais nous ne nous étions jamais demandés où ils avaient vécu.

Quelle ne fut pas notre surprise quand chez nous, dans nos champs, mon frère et moi, il y a cinquante ans, nous avons découvert notre première hache polie et notre première pointe de flèche !

Nous avons depuis, chaque année, trouvé beaucoup d'autres objets et maintenant, avec mes fils, nous nous passionnons pour ce genre de recherches privilégiés que nous sommes : agriculteurs dont l'exploitation est située sur la station néolithique même.

Trouver et collectionner de beaux outils en silex taillé est un passe-temps très agréable, mais cela ne suffit pas. Ce qui en augmente infiniment l'intérêt, c'est de réfléchir, étudier et imaginer comment ces hommes vivaient, d'une manière évidemment dure et précaire ; comment, ils pouvaient, avec des moyens rudimentaires, mais avec beaucoup d'habileté, façonner des outils souvent remarquables de fini et de beauté.

Il n'y a pas eu, à Salles-en-Toulon, comme à Chauvigny et à Lussac, des cavernes occupées pendant la période glaciaire dite « Würm », qui correspond aux civilisations du Paléolithique supérieur.

La petite région autour de mon village n'a été habitée que pendant les périodes tempérées.

Ainsi nous avons trouvé sur une terrasse de 14 m quelques bifaces acheuléens et quelques pièces moustériennes qui étaient là depuis entre Riss et Würm (80 000 ans).

La période qui nous intéresse surtout à Salles en Toulon est celle que l'on appelle POST-WURM, qui a suivi la dernière glaciation et ; qui se continue encore jusqu'à nos jours.

Les outils de bois et d'os ayant disparu : nous, ne trouvons sur notre station de plein air que des objets ayant résisté à l'humidité et au temps.

Ils correspondent à deux types bien différents. Ils ont pourtant été trouvés ensemble, sur une terrasse de 7 m, en amont et en aval du confluent de la Dive et de la Vienne, entre le Temple et Cubord.

1) L'industrie mésolithique :

Neuf ou dix mille ans avant notre ère, les Campigniens sont les premiers qui ont réoccupé notre région.

Leurs outils, grossièrement taillés, sont en silex bleu, qui était là sur place.

2) L'industrie néolithique :

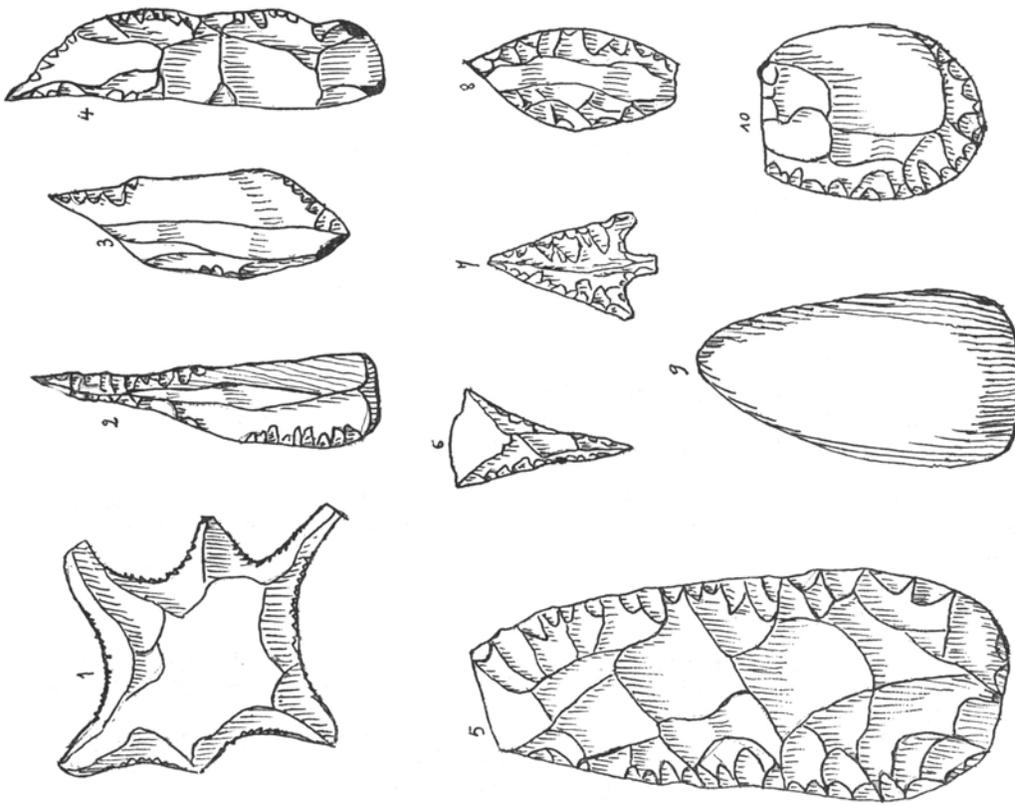
Les hommes de cette époque sont venus après les Campigniens, ont vécu avec eux et les ont probablement assimilés.

Ils étaient agriculteurs et éleveurs, mais avaient aussi déjà commencé des échanges commerciaux, puisque les matières premières qu'ils ont utilisées sont le silex blond du Grand-Pressigny et la jadéite du Massif Central.

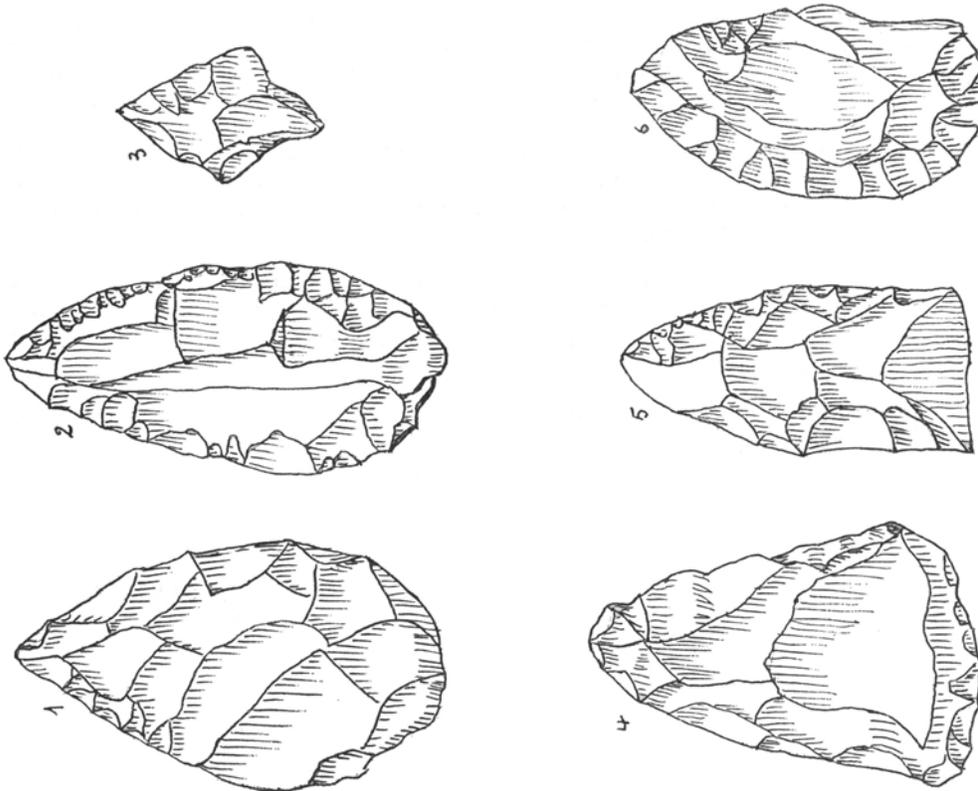
En regardant les objets collectionnés si on se rend très bien compte des progrès qui furent rapidement accomplis : taille beaucoup plus habile et plus fine, polissage des haches, découverte du cuivre.

Nous avons ainsi trouvé un bracelet en bronze. Mais, avec cette belle pièce, nous nous trouvons sur les confins des temps historiques.

Que ce soit à Salles-en-Toulon ou à Saint-Martin-la-Rivière pendant les périodes tempérées, ou à Chauvigny (grotte de Gioux) ou à Lussac pendant le paléolithique supérieur, notre vallée de la Vienne fut pendant tous les temps préhistoriques occupée par des hommes. Elle n'a certainement jusqu'à ce jour, livré qu'une partie des richesses qu'elle tient encore cachées.



Néolithique. - 1 et 2. perçoirs - 3. burin - 4. perçoir - 5. hache préparée pour être polie et dont le polissage a été à peine commencé - 6. pointe de flèche à tranchant transversal - 7. pointe de flèche - 8. pointe de flèche (en amande) - 9. hache polie - 10. grattoir



Acheuléen - 2. racloir double Moustérien (taillé sur une seule face).
Campignien. 3. pointe de flèche - 4. hachette - 5. tranchet - 6. racloir

*Une mise au point concernant
le Château de Vaucour*

Dans notre article sur le château de Vaucour, paru dans le n° 10 du **Pays Chauvinois**, nous avons dit que les propriétaires actuels, M. et Mme Paillé, croyaient savoir que ce château avait appartenu aux Mayaud « il y a quatre cents ans »

Nous avons reçu à ce sujet une lettre de M. B. Mayaud, demeurant à Nantes, descendant de la famille Mayaud, dont certains membres ont été autrefois Sénéchaux de Chauvigny.

En voici les passages essentiels :

« Tout d'abord, j'exprime les plus grandes réserves relativement à la crédibilité des propriétaires actuels quand ils affirment, en toute ; bonne foi, que Vaucour ait autrefois appartenu à ma famille ; ç'eût été il y a si longtemps qu'il serait bien hasardeux que le souvenir s'en soit perpétué. En fait, à une époque où précisément je me posais la question, j'étais passé à Vaucour et j'avais laissé entendre que peut-être... Mon opinion est aujourd'hui (ma vanité dût-elle en souffrir et me le faire regretter) que ma famille n'ait pas été propriétaire de ce Vaucour.

« J'ai trouvé, il y a quelques années, aux archives de Poitiers, dans les minutes de M^e Charles (qui proviennent du dépôt de M^e Toulat), un acte de partage du 5 août 1557 qui attribue à Françoise Boytie, fille de Jacques Boytie et de Jehanne Moyne, femme de Jacques Mayaud (mon ascendant direct), la propriété de « la métairie de Vaucour ».

« Dans une déclaration faite en 1623 par René Mayaud, fils de Jacques Mayaud, il est dit qu'elle comprenait quatre pièces de terre: «la Nougeraie, le Chilolet, le Luc et la Gresle », situées sur la paroisse de Saint-Pierre-les-Églises et pour lesquelles il paie le cens à l'évêque, de Poitiers.

« Il en résulte donc, sans doute possible, que le Vaucour dont les Mayaud furent propriétaires et portèrent le nom pendant tout le XVII^e siècle était bien la ferme qui est située à côté du Guet, et non pas cette curieuse construction dont l'architecture est si bien décrite et étudiée par vous.

Il nous a paru nécessaire de rectifier notre article en publiant cette lettre dont nous remercions M. Mayaud.

P. SAILHAN

LA CAMPAGNE DE FOUILLES 1971-1972

« Le Passé est toujours présent. » (Maurice MAETERLINCK.)

L'année a commencé en septembre 1971 par les fouilles du site gallo-romain de Saint-Pierre-les-Églises, dont le compte rendu figure dans le Bulletin n° 10 de notre Société.

Les mois d'hiver ont permis le classement et le nettoyage d'un certain nombre de pièces trouvées dans cette fouille et dont le résultat figure dans les deux vitrines constituées au Musée de Chauvigny en février dernier. Ce sont les pièces les plus intéressantes, mais de très nombreux tessons de poteries sont encore à nettoyer et collationner. Au musée figurent en particulier, outre quelques monnaies en bronze s'échelonnant du I^{er} siècle à la fin du 3^e, des spatules et styles en bronze, des charnières de coffrets en os dont une décorée de cercles au bitume, deux clefs de coffrets en bronze, des estampilles de potiers, des fragments de poteries sigillées, une coupe tripode en terre grise, un vase à décor marbré, ainsi qu'un pilon et un entonnoir en terre cuite. Une industrie locale du fer figure également en bonne place. D'autres pièces viendront par la suite compléter cette exposition de notre histoire du I^{er} au IV^e siècle, mais l'assemblage en est long et minutieux.

En avril dernier, la venue à Chauvigny d'un groupe de jeunes Allemands de Geisenheim, en collaboration avec le Comité de Jumelage, a permis le départ d'une fouille à l'intérieur du donjon du château baronnial.

Un quadrillage de la zone de travail a été effectué préalablement par M. Sailhan, Président de la Société Archéologique, et moi-même, afin de pouvoir fixer pour chaque carré la situation des objets éventuellement trouvés et établir les coupes stratigraphiques.

Les deux semaines de présence de ce groupe de Geisenheim, avec un travail, à mi-journée, a permis la mise au niveau 0 (niveau du seuil d'entrée du donjon) du sol intérieur. Environ 75 m³ ont été ainsi sortis et ont permis quelques découvertes intéressantes.

Un mur interne ouest a été mis à jour et qui ferait avec deux autres murs nord et est, découverts antérieurement, les trois cotés d'un vaste quadrilatère. À cheval sur ce mur, un petit massif de maçonnerie de 0,80 x 0,50 et 0,40 m, d'épaisseur pourrait être le soubassement d'un poteau supportant une poutre de l'étage.

Outre des fragments de poteries communes ont été trouvées des pièces en bronze, en assez mauvais état. On peut cependant les dater :

- Un double tournois de Louis XIII,
- Un liard de France de Louis XIV,
- Une pièce de six deniers de Louis XIV,
- Une pièce de deux sols de Louis XVI (1779).

À ces pièces relativement anciennes viennent se mêler une pièce de 2 F de 1872 et « Diez centimos de 1878 à l'effigie d'Alphonse XII ». Cela proviendrait-il de visiteurs ou d'une tentative de fouilles à la fin du siècle dernier ?

Continué en mai et juin, le travail s'effectue en profondeur dans l'angle sud du donjon sur environ 5 m de long et 4 m de large. La cote - 1 m est atteinte, ce qui a permis de trouver le quatrième mur du quadrilatère, lequel sert d'ailleurs de support à l'escalier droit. Les murs de ce quadrilatère paraissent avoir été dérasés au niveau 0. Non parallèles aux courtines du donjon, ces murs internes sont-ils les restes d'un ensemble plus ancien, qui, avec les murs de la petite enceinte, auraient constitué le premier château baronnial ? Hypothèse peut-être prématurée, mais les fouilles continuent et permettront d'apporter quelques précisions sur cet important édifice que fut le Château baronnial.

Je profite du présent rapport pour faire appel aux bonnes volontés qu'un tel travail de recherches, très souvent ingrat, ne rebuterait pas. Leur concours serait le bienvenu et ils trouveront tous renseignements auprès de notre Président, M. Sailhan ou auprès de moi-même.

S. CAMUS

CHRONIQUE DU MUSÉE (suite)

----- La salle des métiers

Le paysan d'autrefois, le potier, le tonnelier, le maréchal ferrant, le sabotier et combien d'autres métiers si familiers à nos grands-parents ont disparu ou sont prêts à mourir. Les jeunes d'aujourd'hui ne les connaissent pas ou peu ou mal. C'est pourquoi nous avons rassemblé, conservé et exposés leurs outils et leurs « œuvres » dans la « Salle des Métiers » du Musée de la Ville Haute pour qu'ils vous parlent de ceux qui mettaient tout leur cœur au bout de leurs doigts afin de réaliser « la belle ouvrage » qu'ils voulaient parfaite.

La salle est située au rez-de-chaussée du bâtiment, à gauche de l'escalier. Entrez avec nous et faisons le tour de la pièce par la droite.

1. Les travaux agricoles (non mécanisés) :

- Le joug utilisé pour jumeler les ânes ;
- Le bât de l'âne ou du mulet pour porter les fardeaux (« Marianne s'en va-t-au moulin ») ;
- Les outils de bois ; crochets, râtaux, le fléau (« fiat » en patois) qui battait le grain sur l'air ;
- Les lanternes pour éclairer charrettes et chars à bancs ; d'autres, portatives pour visiter la nuit celliers, étables et écuries ;
- La baratte pour battre le beurre et les moules de bois pour le modeler en pains ornés d'une vache ou de fleurs champêtres en relief (les fermières les vendaient au marché bien disposés sur une feuille de choux) ;

2. La vannerie (« brins d'osier, brins d'osier, courbez vous assouplis sois les doigts du vannier ! ») :

- Les paniers noirs à couvercle et à anses de toutes dimensions ;
- Les paniers plats pour les fromages et les « fouaces » (galettes) ;
- L'immense panier de châtaignier pour emmener quatre Pirons blancs (oies) à la foire de Chauvigny. Notons que cet élevage était très répandu et que, même dans notre ville, on a fabriqué des houppettes de « cygnes » avec la peau et le duvet de ces volatiles ;
- Les moules en osier longs pour faire lever la pâte à pain ou ronds pour les tourtes (pain de huit ou seize livres) accompagnés des pelles immenses pour retirer le pain du four. L'une de ses larges pelles rondes est accrochée au mur ;
- Le « melou », plaque de vannerie servant à faire sécher les prunes ou les pommes coupées en lamelles, à l'entrée du four à pain ;
- La hotte à vendange.

3. La poterie :

- Assiettes, terrines et plats en « caillou » (poteries grossières) ;
- Cruchons en grès de différentes tailles, du plus grand utilisé pour stocker l'huile de noix, au plus petit pour mettre sur la table. (Les noyers croissaient en grand nombre dans la région et l'hiver, le soir à la veillée, on se réunissait entre voisins pour « curer » les noix. Un homme cassait les coquilles avec un marteau sur une planche reposant sur un baquet de bois et tout le monde extrayait les cerneaux. Plus tard, on portait les cerneaux au moulin à huile ; j'ai connu l'un de ces moulins où c'était le mulet qui tournait la meule).
- Bouillottes, pâtisseries, « braisières » (sortes de cocottes avec couvercle creux que l'on posait sur la braise de la cheminée. En déposant également de la braise dans le couvercle les mets y cuisaient comme dans un four) ;
- Toutes les tuiles courbes ou la « tuiles à chat », ou tuile chatière, très curieuse, qui pourvoyait par deux trous à l'aération du grenier et par un troisième, plus grand, au passage du chat. Autour une sorte de gouttière drainait l'eau de pluie.

- 4. Textiles :**
- Histoire de la culture du chanvre ; le chènevis qu'on sème, la tige de la plante, la fillasse, le fil, l'étoffe (toile ou droguet : mélange de chanvre et de laine très solide) ;
 - Travail de la laine et du chanvre et les outils employés pour les carder, les dévider, les filer ; une grande roue de cordier préside parmi tous ces instruments ;
 - Le repassage : fers (à feu) de toutes sorte, dont certains à braise avec cheminée et un échantillon donnant une idée de la technique utilisée pour le repassage à la paille de nos belles coiffes régionales. La repasseuse ou lingère, voilà un métier qui n'existe pratiquement plus, mais qui demandait tant d'habilité !

5. La maréchalerie :

- Au plafond, le soufflet à chaîne du maréchal ferrant et forgeron ;
- Un panneau d'outil, l'enclume ;
- Des serrures et des clefs artistement travaillées, des clous et des pointes forgées à main d'homme ; (n'oublions pas la statue de St Éloi, patron des forgerons et des orfèvres, qui monte la garde et semble protéger leurs travaux d'antan.)

6 - La tonnellerie :

- Tout l'outillage et les gabarits et un tonnelet portatif, petit chef d'œuvre.

7 - Le cafetier :

- Le filtre à café géant, ancêtre très rudimentaire de la machine italienne et les mazagrans pour déguster le breuvage.
- Les verres épais ;
- Les appareils pour fabriquer l'eau de Seltz ;
- La fontaine à absinthe qui distribuait goutte-à-goutte l'eau sur le sucre disposé sur une cuillère plate, trouée installée au-dessus du verre qui contenait de l'alcool. Au-dessus de cette dernière collection, on peut remarquer des reproductions des écussons des anciennes corporations existant à Chauvigny au moyen âge et une affiche publicitaire vantant les mérites de « l'élixir Tranchant » fabriqué à Chauvigny.

8 – Le cordonnier et le sabotier :

- Là encore, tout l'outillage, petit mais varié, du cordonnier ;
- Le « paroir » ou billot du sabotier et une, panoplie avec toutes les cuillers et toutes les gouges. Des sabots à tous les stades, depuis l'un à peine ébauché, taillé dans la masse, jusqu'au sabot fantaisie fignolé, et décoré.

9 - Le chirurgien barbier :

- Un plat à barbe et de caricatures où l'expression des « patients » n'incite pas user des soins du praticien. Rappelons que le chirurgien autrefois coupait les cheveux, rasait la barbe, mais aussi arrachait les dents et pratiquait les saignées.

10 - Le scieur de long :

- La scie géante qui était manoeuvrée par deux hommes pour débiter en planches les billes de bois ;
- Le « bisoir », sorte de hache non moins géante pour équarrir les troncs. (Un dessin représente les scieurs de long au travail) .

Un coup d'oeil au centre de la pièce, dont l'éclairage est monté sur un joug à boeufs pour voir un objet nouvellement installé, une curieuse et monumentale enseigne de chapelier et notre tour est terminé.

Si je n'ai pas nommé tous les objets exposés dans la Salle des Métiers, j'ai simplement voulu vous la présenter et peut-être vous donner l'envie de la Visiter. Venez voir au Musée les témoins de ces artisanats oubliés ou en voie d'extinction et si les jeunes sont, intéressés, nous nous ferons un plaisir « d'éclairer leur lanterne ».

RAPPORT D'ACTIVITE 1971 - 1972

Dans le domaine culturel, aussi vaste qu'inépuisable, comme sur le plan plus concret des réalisations matérielles, les membres de la Société archéologique n'ont ménagé en 1971-72, ni leur travail, ni leur peine au service de l'oeuvre commune sans cesse poursuivie, jamais terminée... mais dont les progrès constants attestent de l'efficacité.

Des réunions mensuelles, régulières et assidues, ont permis de faire le point en ce qui concerne les travaux des diverses Commissions, d'élaborer des projets, et de les faire aboutir.

Des bulletins et, publications ont été échangés avec des sociétés sympathisant avec la nôtre.

Des relations se sont maintenues avec des sociétés locales comme le Centre culturel et le Comité de jumelage, lequel, dans son numéro spécial « Présentation des quatre villes », cite la Société archéologique de Chauvigny et son musée.

Une correspondance active nous a assuré un contact permanent avec M. le Directeur des Antiquités historiques, M. le Conservateur des bâtiments de France, M. le Président de l'Alliance Française, l'Office départemental du tourisme, la Commission régionale d'inventaire, le Comité départemental pour l'anniversaire des Acadiens.

À signaler parmi les correspondances reçues ou échangées au cours de l'année

- Envoi par M. Châtelain d'un numéro de « Pétrole Progrès » contenant un article sur les bornes routières.

- Une lettre de M. Algret, Inspecteur d'Académie adjoint, accompagnant. Une documentation sur l'inventaire général.

- Une lettre envoyée par le Président de notre Société à M. Valerio, fondateur d'une Société archéologique à Trino et une réponse émanant de « l'Associazione archéologia a per la belle arti Tridinum » de Trino.

- Un compte-rendu de la Société archéologique de la Charente contenant une motion demandant la sauvegarde d'un ensemble du XI^e siècle comprenant des ouvrages défensifs et un hôtel de même époque, souhaitant le concours des sociétés savantes pour obtenir la protection de ces vestiges. La motion proposée a été adoptée ainsi qu'une deuxième concernant les dégâts occasionnés par des travaux au rempart romain de Poitiers.

- Une lettre du D^r Lattier, de Mansle, (Charente), accompagnait son ouvrage « Faïences et faïenciers d'Angoulême ».

Des communications retenues au cours des séances mensuelles :

M. SAILHAN :

- Article paru dans « L'Armée et Défense » sur la Bataille de Poitiers en 732 (extrait d'un ouvrage de J.-H. Roy et J. Deviose).

- Lecture de sa propre étude sur le Château de Vaucour.

- De l'article de M. Gomichon « Chastet-Raoul, ville médiévale, fin du XV^e ».

- Annonce de la parution du mémoire : La grotte de l'Hortus et lecture des extraits de la présentation.

M. CAMUS :

- Lecture d'un résumé sur le sauvetage de Saint-Pierre-les-Églises.

- Communication au sujet de Guy de Verres, « Seigneur de Chauvigny en Poitou » en 1624, habitant Saumur (des renseignements seraient peut-être à rechercher sur cette famille).

- Communication relative aux découvertes de parties du rempart romain de Poitiers faites à l'occasion de travaux rue des Carolus.

Des visites :

- Celle de M. Lambert, généalogiste, qui recherche les membres des familles Cotret et Tranchant.
- Celles des architectes des Bâtiments de France au Château Baronnial.

Notre publication :

- Parution du n° 10 du Bulletin, en cours de distribution. « Ainsi s'achève, ainsi que l'écrit notre Président dans sa préface, le premier tome de notre publication. **Le Pays Chauvinois**, qui fête, ainsi son dixième anniversaire».

Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du canton :

- Sorties de prospection effectuées à Paizay-le-sec, Chauvigny (ville haute), Salles-en-Toulon et La Chapelle-Viviers.
- Rédaction de fiches s'y rapportant.

Manifestations extérieures :

- **Le banquet** ; du 6 novembre 1971 à « La Cascade », sur les pas de Clovis, présidé par un cavalier martial sur son cheval caparaçonné. (Œuvre de notre Conservateur artiste), se déroula dans des agapes et une allégresse que n'auraient pas désavouées nos aïeux les Francs.
- **L'excursion annuelle** traditionnelle intéressa une trentaine de sociétaires qu'un car emmena vers la Charente. Un guide éclairé en la personne de M. Dubourg-Noves, auteur d'une thèse sur l'histoire de l'art en Charente, leur fit découvrir les trésors archéologiques d'Angoulême et de ses environs : l'abbaye de La Couronne (XI^e), le château de l'Oisellerie, le site préhistorique de « la grotte à Calvin ».
- **Les fouilles effectuées** : une fouille dans le site gallo-romain de Saint-Pierre-les-Églises, la poursuite du déblaiement au donjon du château baronnial. Elles feront l'objet du rapport de M. Camus.

Le Musée :

En voie de développement et d'enrichissement. Son succès croissant et marquant et, nous le pensons, décisif pour l'avenir, puisque les visiteurs qui le découvrent y reviennent volontiers, amenant famille et amis.

Son ouverture est de plus en plus large. La garde en est assurée pour les fêtes de Pâques, du début avril au Jeudi Saint pour la Pentecôte, du 29 mai au 15 juin ; tous les après-midi et le samedi après-midi à partir du 15 juin ; tous les après-midi, sauf le mardi jour de fermeture. Durant cette dernière période, on a pu enregistrer une activité intense due à la fréquentation du Musée par les groupes scolaires (un millier de jeunes en semaine). En ce qui concerne la permanence pendant les vacances ; notons une moyenne en juillet (surtout des étrangers), excellente en août et non négligeable en septembre.

On peut comptabiliser environ douze mille visites pour l'ensemble de l'année, y compris trois à quatre cents certains dimanches.

Signalons que l'O.R.T.F. a fait un reportage sur le Musée de Chauvigny dont elle a tiré une séquence diffusée à la Télévision régionale le 25 août dernier. Les téléspectateurs ont pu juger de la bonne qualité de cette émission.

Un hebdomadaire féminin a également, dans sa chronique touristique, fait l'éloge de notre ville et vanté son Musée.

Travaux réalisés et aménagements :

- Pose d'un poteau soutenant les solives du premier étage (salle des métiers).
- Acquisition d'une bonnetière et de trois vitrines placées dans la salle. « La Femme et l'Enfant » (1^{er} étage) et installation de leur éclairage. Le capitonnage a été réalisé par M^{me} Couderc.

Achats divers :

- Pour le Musée : des lanternes, une seringue à clystère, diverses faïences.
- Pour la bibliothèque : les volumes II et III des « Châteaux fantastiques » d'Henri-Paul Eydoux.

Ces travaux et achats ont permis d'enrichir les collections et de transformer la présentation de certaines d'entre elles, car il est bon qu'un musée ne demeure pas « figé » dans une organisation immuable, mais qu'il vive. Je crois que nous avons atteint ce but, car de nombreuses personnes remarquent les changements apportés, nous en parlent et aiment à revenir nous voir pour en découvrir d'autres.

Améliorations pour cette année :

- Sur les murs de l'escalier : installation par M. Couderc d'une panoplie d'armes par lui confectionnée et fixée et d'un panneau présentant le dernier « tambour de ville », un casque de pompier de la fin du siècle passé et une ancienne sacoche à partitions datant de la création de l'Harmohie municipale.
- Dans la « Salle des Chevaliers » : mise en place, par M. Camus, d'objets intéressants découverts par lui-même dans les fouilles gallo-romaines de St-Pierre-les-Églises et étiquetage détaillé des collections déjà existantes.
- Dans la salle « La Femme et l'Enfant » : aménagement par M^{me} Couderc des trois nouvelles vitrines et installation d'objets nouveaux dans les anciennes. À savoir :
 - * Grande vitrine déjà existante : exposition de cinq belles coiffes artistement brodées et enrichissement des autres collections par des objets divers.
 - * Autre ancienne vitrine : parmi des livres de classe de jadis et des reliures romantiques trône une poupée en porcelaine revêtue du costume authentique d'une région d'outre-Rhin, peut-être la Forêt-Noire...

L'une des nouvelles vitrines est consacrée avant tout à la mise en valeur de nos faïences de Chauvigny aux décors naïfs, peints à la main (petites maisons et coqs) avec une bordure bleue légèrement dentelée. On y trouve également un plat décoré avec le blason de Poitiers et de nombreux autres propres à d'autres villes du département de la Vienne, le plat à barbe de Nevers (1790) et une assiette de La Rochelle (Legris, 1760).

Dans le bas, un rasoir à deux lames voisine avec des ciseaux de coiffeur des fers à friser et un appareil original (cornet acoustique). Enfin, des clystères et des clysopompes y sont présentés.

Dans les tables-vitrines :

- 1) Trois magnifiques gilets d'homme en soie et en velours aux couleurs chatoyantes environnées d'almanachs en miniature et d'objets en usage de 1850 à 1870, la petite boîte à louis d'or, une tabatière bottine et des plaques de vélo dont l'une de 1908.
- 2) Souvenirs des trois guerres (1870, 1914-18, 1939-45) :

1870 : Une plaquette contenant un petit carré de pain fabriqué pendant le siège de Paris et l'indication du coût des denrées: par exemple, « un rat valait deux francs ».

1914-18: Trois cannes fabriquées dans les tranchées (l'une d'elles a valu à son artisan un diplôme des « Artistes aux Armées » y sont sculptées les images des Maréchaux de France), des bagues de métal, un paquet de gris d'époque et une boîte d'allumettes à languette.

1939-45: Les restrictions sur tous les plans, cartes d'alimentation, « laissez-passer », pour franchir la ligne de démarcation.

Nous serions bien ingrats si nous ne parlions pas des dons, qui contribuent à la « vie » du Musée et à son expansion.

Ceux de cette année:

Outillage ancien :

- Un joug d'attelage de bœufs d'un modèle spécial, coulissant, pour labourer les vignes.
- Une charrue, une tondeuse à crinière, un moule à fromage.
- Un lot d'outils de cordonnier et de boulanger.

Habillement : un lot de coiffes, une paire de bottines d'homme et une ombrelle.

Enfance : Un sifflet en étain et un landau 1880.

Géologie : une roche contenant plusieurs filons, un fossile.

Papiers : Un contrat d'assurance de 1904 et un contrat de mariage de 1717.

Le dernier tambour de la ville de Chauvigny mis à notre disposition par la municipalité.

Nos adhérents ici présents et ceux qui liront cet exposé pourront apprécier, nous l'espérons, la synthèse étant réalisée, les résultats auxquels aboutit un travail d'équipe et comprendront sans nul doute que la Société Archéologique de Chauvigny demeure, avec le temps qui passe, laborieuse, active et constructive.

M. ROSIER

Excursion du 24 septembre 1972 en Angoumois

La Charente, « le plus beau fossé de mon Royaume », disait Henri IV - c'est vers elle que se dirige en ce dimanche d'arrière-saison le car des archéologues chauvinois et de leurs amis.

De Chauvigny, nous gagnons directement Angoulême par Gençay, Civray, Ruffec et Mansle. Au passage, Mansle nous apparaît sous un aspect particulier et inattendu : au bord de la rivière, un immense campement, un vaste chapiteau, des tentes et des caravanes à perte de vue. Elle est aujourd'hui le lieu d'un grand rassemblement de Gitans. Nous sommes intéressés par le va-et-vient de ces « gens du voyage » très reconnaissables qui font, par les rues, leurs provisions de la journée. Nous sommes pour un instant . dans un autre monde.

A l'approche d'Angoulême, notre Président nous présente ainsi la ville que nous allons visiter :

« Le site d'Angoulême rappelle celui de Poitiers.

La ville perchée sur une colline calcaire, est une véritable acropole qui domine de plus de 70 m le cours de la Charente.

Cette ancienne place, forte, devenue un important centre industriel et commercial, déborde maintenant les limites du plateau et se prolonge par une banlieue étendue.

Les industries traditionnelles : faïencerie, papeterie, pantoufles, fonderies de canons de marine, sont relayées par des entreprises nouvelles : moteurs électriques et cimenterie, dont l'essor est grand.

Sous l'Empire romain, la ville faisait partie de l'Aquitaine.

Évangélisée par saint Ausone et saint Cybard, elle appartient aux comtes d'Angoulême, puis devint un apanage des Princes de sang royal, notamment ceux de la branche cadette des Valois, dont est issu François I^{er} (né à Cognac). Marguerite d'Angoulême, sœur de ce roi, née à Angoulême, s'est illustrée par le rôle qu'elle joua à la Cour, par sa vaste culture et par ses oeuvres littéraires, notamment l'Heptaméron, recueil de contes imités de Boccace.»

La Société archéologique et historique de la Charente nous accueille chaleureusement dans l'immeuble où elle siège et M. Dubourg-Noves nous guidera tout au long de notre excursion, mettant aimablement à notre service toute son érudition.

Nous commençons, en ce lieu, la visite du riche musée de cette société, soeur de la nôtre, mais dont les membres sont plus nombreux et les moyens plus étendus.

C'est d'abord la vitrine romaine que nous découvrons :

- Une colombe ;
- Un carnassier androphage en bronze ;
- Un Mercure de bronze doré gallo-romain ;
- Un petit sanglier ;
- Un Mercure mutilé trouvé près de Fouqueures : la main droite porte la bourse, la tête, le bras gauche et la partie inférieure des jambes manquent ;
- Des poteries gallo-romaines diverses, notamment des urnes funéraires.

Puis nous admirons une exposition d'objets liturgiques : mortiers, encensoirs, chandeliers, ciboires richement ciselés et décorés.

Les faïences occupent une grande place : d'Angoulême, de Saint-Eutrope, de Mont-Moreau et aussi de Nevers et de Rouen. Nous sommes amusés par les décors originaux des faïences d'Angoulême, où nous reconnaissons des papillons, des fleurs, un escargot avec une sauterelle sur son dos, un hanneton et, motif inattendu, une souris. De beaux bleus des Charente ne sont pas moins remarquables.

Le folklore n'est pas oublié. Notons « un tuyau pour souffler le feu », des cuivres, quelques étains et quelques poteries industrielles d'Angoulême. Une inscription amusante de : « Monsieur X et sa femme font des cochonneries au fond de la cour ».

D'autres expositions nous attendent dans le jardin. Nous traversons une cour où nos regards s'arrêtent sur deux polissoirs monumentaux qui montent la garde à proximité de l'entrée de la galerie de la préhistoire.

Cette salle comporte un ensemble de vitrines avec du matériel typique et des photographies des sites collection complète qui montre la continuité des vestiges dans les gisements charentais.

- Moulage de cinq nucléus géants trouvés en place dans la grotte de Montgaudier.
- Moulage ancien : frise du Roc de Sers et un autre plus récent de Mouthiers.
- Le paléolithique (toutes les époques, exposition chronologique).
- Le néolithique étranger ; Suède et Danemark (haches de pierre de formes différentes à comparer à la forme des haches de bronze, armes de Vikings !).

Sur cette évocation des conquérants nordiques, nous regagnons le jardin. Des pelouses, un bassin, des ifs, les dernières roses qui s'effeuillent et deux galeries nous font apparaître les vestiges lapidaires des époques gallo-romaine et médiévale sous un jour assez romantique.

- Dans la première, le gallo-romain ;
- Une sépulture gallo-romaine très curieuse en tuiles à rebords jointées avec des tuiles courbes.
- Des morceaux importants de mosaïques, des amphores, de fragments divers de frises et de statues.
- D'énormes lions de pierre, dont l'un tient une tête de cerf entre les pattes.

Dans le second, l'art médiéval angoumois :

-Sculptures provenant de l'ancien château d'Angoulême (six consoles à modillons), de la cathédrale, de prieuré, d'abbayes.

- Des chapiteaux, des tympanes, etc.....

- La pierre tombale de Pierre Jambes ou Chambes, chevalier au XIII^e siècle. On y remarque les lys de la tunique, les pièces honorables du blason de cette famille.

Vraiment dans ce décor, « les pierres parlent à ceux qui savent les entendre » et nous voilà sous le charme et rêvant..... Mais il faut pourtant les quitter. Nous reprenons le chemin de la grande maison encore trop petite au dire des archéologues d'Angoulême qui ne peuvent y mettre en valeur leur trop nombreuses collections. (En effet, les couloirs même sont encombrés d'objets très intéressants.) En sortant, nous voyons encore une exposition des coiffes charentaises, de la toile de même origine, un mouchoir de mariée (Lanvin 1880), une marotte et diverses poupées historiques.

Le car nous emmène à la couronne, où subsistent les ruines imposantes d'une très importante abbaye du XII^e siècle.

M. Dubourg-Novès sait nous les montrer en éveillant tout notre intérêt.

L'origine en est le séjour d'un ermite nommé Lambert sur cet îlot marécageux (coronella = couronne). Ses disciples, les Augustins, y fondèrent une abbaye de chanoines réguliers.

Notre guide nous montre un médaillon représentant un chameau, peut être la copie d'une étoffe byzantine ou musulmane. La version populaire, plus imaginative, dit que les croisés avaient ramené des chameaux qui auraient transporté les pierres pour construire l'abbaye.

La grande église, dont l'édification a commencé en 1170, comprenait trois nefs, un chevet plat selon le plan des églises cisterciennes.

On peut voir, à droite de l'abbatiale, quelques restes d'un cloître du XIII^e siècle, destiné aux chanoines, et d'un second destiné aux serviteurs.

Il y avait une chapelle à reliques, lieu d'accueil pour les pèlerins.

La première, destruction en fut effectuée en 1562 par les protestants, puis pendant la Révolution ; enfin, sous l'Empire, ce qui restait de l'édifice servit de carrière de pierres.

Le palais abbatial, construit au XVIII^e siècle, a survécu et un magnifique et somptueux portail de cette époque s'offre à notre admiration au moment du départ pour le château de l'Oisellerie.

Siège actuellement d'un établissement agricole, il présente une entrée et une chapelle du XV^e siècle. Son nom vient de ce que les abbés de la Couronne y entretenaient des oiseaux pour la chasse.

À l'origine le château était un manoir carré, gentilhommière campagnarde, embellie au XVI^e siècle par une galerie.

La « Bohême » parcourt des jardins qui furent beaux autrefois, compartimentés selon la mode de la Renaissance italienne. Une belle fontaine demeure. L'histoire dit que François I^{er} résida dans le château à son retour de Madrid.

Pour nous la prochaine étape du voyage sera l'hôtellerie de Mouthiers, où nous comptons trouver, sinon le gîte, du moins le couvert. Nous ne serons pas déçus. L'hôtesse est accueillante et la table bien mise, le menu est de choix... Je me souviens d'un certain filet de boeuf fondant à souhait auquel nous fîmes grand honneur.

Satisfaits et repus nous nous rendons non loin de, là au site préhistorique de la « grotte de la chair à Calvin ». Des fouilles y sont en cours et nous découvrons sur les parois des dessins intéressants d'un bovidé et un autre plus énigmatique représentant peut-être deux chevaux s'accouplant. L'endroit est sauvage et l'imagination peu s'efforcer d'y recréer une scène de la vie des ancêtres tellement lointains, mais si grands artistes.

Autres temps, autres artistes, œuvres différemment admirables. Nous regagnons Angoulême et sa cathédrale, non sans avoir fait le tour des remparts qui offre de vastes panoramas sur la campagne angoumoise.

Au pied de la cathédrale, M. Dubourg-Novès, là encore, par ses commentaires savants et circonstanciés, nous aide à connaître l'édifice. Grâce à lui, nous le comprenons mieux, car bien que construit au XII^e siècle, il a été radicalement restauré à partir de 1866 par Abadie. La façade retient notre attention, ainsi que quelques remarquables chapiteaux, à l'intérieur.

Il nous reste encore à voir le Musée municipal.

L'après-midi s'avance, la visite devra être brève et c'est dommage, car il est merveilleusement riche. L'éclairage et la disposition ont bien su mettre en valeur les collections. Nous avons noté en le parcourant :

- Des dessins à la plume représentant l'Abbaye de Beaulieu, devenue le lycée d'Angoulême, et des chapiteaux de l'église ;

- Des vestiges lapidaires : une bête trouvée, au rempart romain d'Angoulême (sculpture gauloise), peut-être un lion, une gargouille, un lion provenant d'un angle du clocher de la cathédrale, un sarcophage sculpté de rinceaux du paléochrétien du IV^e, V^e ou VI^e siècle ;

- Des armes (pistolets) et des poires à poudre ;

- Des vêtements et des objets usuel de différents pays : Alaska, Algérie, Maroc, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Malaisie (superbes haches, ostensoirs, masques), îles Marquises (pédales d'échasses ornées d'un visage d'ancêtre), Afrique, Haute-Volta (poire à poudre et masque cloche hérissé de franges), Côte d'Ivoire (crâne de charognard), Niger. Toute l'Afrique avec l'art nègre est représentée.

À la sortie, une rétrospective des costumes féminins de France nous enchante : de Louis XIV à Napoléon III, de 1880 à 1900, 1925, sans oublier « les petites filles modèles », et dans la cage de l'escalier sont exposées de belles tapisseries. Le temps manque, hélas ! pour en observer tous les détails.

Les promeneurs doivent quitter la Charente, mais ils se déclarent fort satisfaits de cette sortie enrichissante et amicale.